

Assemblée Générale extraordinaire

Modification de l'article 11 des statuts : création d'un poste de Président d'honneur.

Rappel : les statuts sont disponibles sur le site de l'ACN :

<http://www.insee.fr/fr/insee-statistique-publique/colloques/acn/pdf/acn-statuts.pdf>

Assemblée Générale ordinaire

Rapport d'activité et rapport financier sur les années 2012 et 2013

Renouvellement du bureau

Premières réflexions sur le colloque ACN de 2016

Questions diverses